

Fiche d'inscription pour une excursion ou une activité

Einschreibungsformular für Aktivitäten und Ausflüge mit dem Jugendhaus

Par la présente, je soussigné _____ père / mère / tuteur
(biffer ce qui ne correspond pas)

confirme que mon enfant _____ (nom et prénom) participe
à l'activité / à l'excursion (biffer ce qui ne correspond pas) _____,

du _____ (date début) au _____ (date fin), organisé par la maison de jeunes.

Afin de disposer de toutes les données nécessaires pour préparer l'activité, veuillez nous communiquer s.v.p. les informations suivantes :

- Numéro de téléphone (également en cas d'urgence)

☎ : _____

☎ : _____

- Spécificités de votre enfant (p.ex. lunettes, appareil dentaire, etc.) :

- Allergies (si oui, précisez) :

- Régime alimentaire (précisez vegan, végétarien, autre)

- Taille: _____ cm Pointure: _____ Poids: _____ kg Tour de tête : _____ cm

Pour finaliser votre inscription, veuillez renvoyer tous les documents nécessaires pour l'activité dans les meilleurs délais par e-mail à l'adresse de **la maison de jeunes respective**. Les originaux et les frais d'inscriptions sont à emporter au plus tard le jour de l'activité.

- **Jugendhaus Mutfert**,
1, rue de Medingen L-5335 Moutfort
direction.jmut@elisabeth.lu
- **Jugendhaus Nidderaanwen**
130, route de Trèves L-6960 Senningen
direction.jnid@elisabeth.lu
- **Jugentreff Norden (Troisvierges, Clervaux, Hosingen, Hachiville, Weiswampach)**
24, rue de la Gare L-9906 Troisvierges
direction.jsic@elisabeth.lu

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées. L'équipe elisabeth Jeunesse.

Les jeunes doivent obligatoirement joindre les pièces suivantes pour compléter leur inscription :

- La fiche d'inscription pour une excursion ou une activité
- Annexe 1 - Le consentement parental (uniquement pour mineurs)
- Annexe 2 - L'autorisation parentale pour l'administration des médicaments (si nécessaire)
- Une copie de leur carte d'identité ou leur passeport
- Une copie de leur carte de vaccination (recto-verso)
- Une copie de leur carte de sécurité sociale (recto-verso)
- L'autorisation parentale établie par l'administration communale (uniquement pour les séjours à l'étranger)